

Monsieur le Ministre des Transports;

OBJET : Péage à l'échangeur d'INCARVILLE sur A13 : Demande de l'arbitrage et de l'aide du ministère des transports pour résoudre de graves problèmes de circulation et de sécurité générés par l'existence d'un péage à l'échangeur d'Incarville.

Permettez-nous, tout d'abord de vous présenter notre association.

Confrontés au projet de Contournement Est de Rouen, récemment transformé en future autoroute de liaison de l'A13 à l'A28, des habitants et des élus des secteurs menacés se sont unis pour sauvegarder leur environnement et leur cadre de vie. Sans obédience politique, baptisée symboliquement « **NON A L'AUTOROUTE !** », notre association s'oppose à ce projet conçu il y a des décennies et qui, aujourd'hui, dans la conjoncture de lutte pour la préservation de l'environnement et contre le réchauffement climatique, n'a plus ni utilité ni justification.

Ce combat est notre premier objectif, mais nous en avons aussi un second qui lui est lié et qui constitue l'objet du présent courrier : il s'agit d'obtenir la suppression du péage installé sur l'échangeur de l'A13 à Incarville.

Parmi les arguments censés justifier le projet autoroutier de liaison A28-A13, la disparition des encombrements quotidiens, aux heures de pointe, dans le secteur de Pont de l'Arche, Criquebeuf est avancée. Nous réfutons cet argument car la seule cause de ces embouteillages et de la grave insécurité routière qui en résulte est **l'existence d'un péage** à Incarville. Ceci est bien connu des habitants et reconnu par la quasi -unanimité des élus du secteur, les services de l'Etat mais même aussi par la SAPN.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir trouver ci-après, une description qui met en évidence que maintenir un péage à Incarville alors que le contexte environnant est inadéquat perturbe gravement la bonne répartition du trafic automobile sur le secteur **et compromet la sécurité.**

1) CONTEXTE LOCAL PARTICULIER:

- Dans l'Eure sur l'A13, l'échangeur d'Incarville est à péage, alors que vers ROUEN à seulement 8km, en Seine-Maritime, l'échangeur de Criquebeuf est gratuit.
- Parallèlement et extérieurement à l'A13, une portion de la déviation de Pont de l'Arche **relie directement** entre eux les échangeurs d'Incarville et de Criquebeuf.
 - Ceci constitue **un itinéraire idéal pour éviter le péage d'Incarville**. Ainsi chaque jour 5000 à 10 000 véhicules font le choix de la gratuité de l'échangeur de Criquebeuf.
 - Cette possibilité d'éviter facilement le péage d'Incarville, cause la congestion du trafic dans le secteur de Criquebeuf-Pont de l'Arche. La sécurité routière est très

gravement compromise, notamment sur l'autoroute à la sortie de l'échangeur de Criquebeuf où de dangereuses files d'attente se forment. UN DANGER DE MORT PERMANENT !

- Remarque : *Le trafic sur l'A13 n'est réduit que sur le tronçon de 8km entre Incarville et Criquebeuf : ces 5000 à 10000 automobilistes qui l'évitent quotidiennement sont cependant des usagers assidus de l'A13. On les retrouve quasiment tous sur la portion gratuite de l'A13 qui relie Criquebeuf à Maison Brulée. La présence d'un péage à Incarville n'a donc, comme certains voudraient le faire croire, aucune incidence sur la réduction du trafic ou de la saturation sur l'autoroute.*

2) LES AVANTAGES DE LA SUPPRESSION DU PEAGE A INCARVILLE:

- La suppression du péage entraînerait bien entendu la disparition de la plupart des encombrements et diminuerait le niveau d'insécurité sur le secteur et surtout sur l'autoroute à la sortie de Criquebeuf.
- Elle transformerait l'A13 **en véritable rocade urbaine** gratuite des agglomérations de Rouen/Louviers/Val de Reuil/Elbeuf, ce qui améliorerait et conforterait les liaisons entre ces agglomérations et leurs bassins d'emplois.
- **Nous ferions un pas vers davantage de justice sociale en permettant aux plus démunis d'emprunter un trajet qui leur est économiquement inaccessible (la plupart de ces milliers de conducteurs qui évitent le péage, sont sur leur trajet travail et empruntent donc l'A13 deux fois par jour).**
- **Les gains de temps et les économies réalisés sur les travaux de voirie seraient de toute évidence bénéfiques.**

3) CONCLUSIONS :

- **Bien que la liaison autoroutière A28-A13 en projet, rejoigne l'A13 à Incarville, elle n'apportera aucune solution**, car étant, elle aussi, à péages, les usagers du secteur auront le même réflexe de refus et continueront à surcharger les réseaux secondaires ou à rejoindre l'A13 par l'échangeur gratuit de Criquebeuf. Le tarif élevé des péages d'accès à cette future liaison accentuera encore le phénomène.
- De toute évidence, pour établir une répartition équilibrée du trafic entre les échangeurs d'Incarville et Criquebeuf **la suppression du péage d'Incarville** est la seule solution.
- Bien sûr cette **mesure d'utilité publique** doit être négociée avec la société des autoroutes. En 2005, Monsieur Jean-Louis Destans, président du conseil général de l'Eure, convaincu par nos arguments, s'était engagé à tenter d'obtenir, à l'essai pendant trois mois, la suppression du péage. La SAPN a refusé de participer à cette expérience. Apparemment ne désirant pas accepter la moindre part de responsabilité vis à vis des effets pernicieux induits par le péage d'Incarville, elle exige une compensation financière exorbitante. La rançon contre la sécurité des automobilistes !

- Nous en déduisons, que depuis le bradage au secteur privé de notre réseau d'autoroutes par le gouvernement précédent, seul l'Etat, à haut niveau, peut encore avoir l'influence nécessaire pour imposer dans une négociation que l'intérêt public passe avant l'aspect financier.

Nous sollicitons donc, Monsieur le Ministre, votre appui pour qu'une négociation, soit engagée avec la SAPN.

Monsieur le Ministre l'impatience monte ! Les services de la préfecture de l'Eure vous ont certainement informé des manifestations de protestation qui se sont déjà tenues sur le terrain, et auxquelles de nombreux élus du secteur sont venus nous apporter tout leur soutien. Nous n'avons pas pu empêcher le blocage temporaire du péage. La solution doit être trouvée de toute urgence. En plus des embouteillages aux alentours du péage de Criquebeuf, c'est la vie des automobilistes qui est mise en jeu, chaque jour, sur l'autoroute A13. Le silence des pouvoirs publics, des élus du département et de la SAPN est inexcusable et pourrait bien devenir un silence coupable.

Dans l'espoir d'une action favorable, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de croire à notre très haute considération.

Pour l'association « Non à l'Autoroute ! »

Valérie DEMOGET Présidente

Association Non à l'autoroute

siège social : Mairie de Léry

47 rue du 11 Novembre 1 918

Boîte postale 19

27 690 Léry

E-Mail Secrétaire général :

nonalautoroute@yahoo.fr